

7 OPWAY

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Siège social : 21, rue Roiné – 44400 REZE

948.815.758 RCS NANTES

(ci-après la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 4 SEPTEMBRE 2025

*L'An Deux Mille Vingt-Cinq,
Et le 4 septembre à 9 Heures 30,*

7 OPTEAM, société par actions simplifiée au capital de 10.745 euros, dont le siège social se situe 11, boulevard Gabriel Guist'Hau – 44000 NANTES, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 792.037.988, représentée par son Président, la société NOMADIA Group., société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 66, avenue du Maine – 75014 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 884.911.116, elle-même représentée par son président, la société Nereus TopCo., société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 66, avenue du Maine – 75014 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 953.661.816, elle-même représentée par son président, Monsieur Maxime DUBOIS,

Propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société, (ci-après l' « **Associé Unique** ») et Président de la Société,

Reconnait que les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements devant être communiqués à l'Associé Unique ont été adressés ou tenus à la disposition au siège social de la Société préalablement aux présentes et pendant une période suffisante pour lui permettre d'en prendre connaissance, les étudier et prendre conseil, notamment eux listés ci-après :

- Le texte du projet des décisions,
- Un exemplaire des Statuts de la Société et du projet des Statuts mis à jour,

Décide et prend les décisions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

- Transfert du siège social du 21, rue Roiné – 44400 REZE au 11 Boulevard Gabriel Guist'Hau – 44000 NANTES,
- Modification corrélative des Statuts,
- Pouvoir pour dépôt et formalités.

* *
*

L'Associé Unique, prend en application de l'article L 227-1 du code de commerce et des Statuts, les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Transfert du siège social

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société du 21, rue Roiné – 44400 REZE au 11 Boulevard Gabriel Guist'Hau – 44000 NANTES, et ce à effet au 16 mai 2025.

DEUXIEME DECISION

Modification des Statuts

L'Associé Unique décide de modifier l'entête des Statuts de la Société ainsi que son article 4, comme suit :

« Article 4. – Siège Social

Le siège social est fixé à NANTES (44000) - 11 Boulevard Gabriel Guist'Hau. »

Le reste de l'article 4 demeurant inchangé.

TROISIEME DECISION

Pouvoir pour dépôt et formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente décision pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

Le présent procès-verbal constatant les décisions de l'Associé Unique, sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société.

Signé par :

Maxime Dubois

40B1EDF2FA2E49B...

Monsieur Maxime DUBOIS,
Pour Nereus TopCo,
Président de NOMADIA Group.,
Président de la Société,
Et Président de 7 OPTTEAM,
Associé Unique de la Société